Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LAUSANNE

Le DINF soumet à l'enquête publique le classement d'un bâtiment privé du XIVe siècle comme monument historique

En vue d'assurer la sauvegarde et la conservation d'un immeuble du XIVe siècle sis à la place de la Palud à Lausanne, le Département des infrastructures de l'Etat de Vaud (DINF) met à l'enquête le classement de ce bâtiment comme monument historique.

Edifié entre 1340 et 1341, puis surélevé vers 1390-1400 (ajout d'un troisième étage) et entre 1656 et 1657 (ajout d'un quatrième étage), l'immeuble formant l'angle de la place de la Palud 23 et de la Rue de la Mercerie 2 est à ce jour un des plus anciens immeubles privés de Lausanne qui soit conservé en élévation.

La qualité de certains de ses éléments, comme les fenêtres à croisées de pierre ou la souche de cheminée comparable à celles du château de Chillon - que l'on peut apercevoir sur la façade nord - indiquent un propriétaire important ou fortuné. L'édifice représente, pour Lausanne et la Suisse romande, un témoignage rarissime, sinon unique de l'architecture privée du XIVe siècle.

L'immeuble a été réhabilité lors de travaux effectués avec la collaboration de la section des monuments historiques et achevés en 2000. Le classement devrait s'étendre aux façades de l'immeuble et à ses structures intérieures médiévales. Les propriétaires ont d'ores et déjà donné leur accord à cette mesure de protection qui sera mise à l'enquête publique du 10 novembre au 9 décembre 2001.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 novembre 2001

Eric Teysseire, conservateur cantonal des monuments historiques, DINF, 021/ 316 73 33